



Brève n°13 du 19 décembre 2013

R.P.S. : LE PROTOCOLE D'ACCORD NATIONAL EST SIGNE

Le protocole d'accord pour la prévention des risques psycho-sociaux dans la fonction publique a été signé le 22 octobre par 8 organisations syndicales (dont la CFDT, CGT, CFTC).

Ce texte important, a permis de réaffirmer l'obligation des directions à protéger la sécurité des agents de l'Etat également sur le plan des risques psycho-sociaux.

Il fait un certain nombre de propositions dont la mise en œuvre a déjà été initiée à l'INRA.

Depuis plusieurs années la CFDT-INRA est la première et la seule organisation syndicale à avoir porté le sujet et fait en sorte que des actions soient réalisées pour la prévention de ce type de risques : formation/sensibilisation de tous, réflexion sur l'organisation du travail pour combattre les risques à la source, réflexion sur le management, et surtout participation des acteurs au débat et à la mise en place des actions.

En effet, ce n'est que dans la co-construction qu'on prend les décisions les plus efficaces. Ainsi la CFDT depuis longtemps milite pour que les représentations du personnel à tous les niveaux soient impliquées dans le débat.

Avec cet accord signé par une large majorité des syndicats nationaux, nous sommes heureux de voir qu'un débat constructif va pouvoir se tenir désormais sur des sujets sensibles.

Vous pouvez trouver le protocole d'accord sur le lien suivant :

<http://www.cfdtinra.net/nosdossiers/RPS/Protocole-RPS.pdf>

LA CFDT INRA VOUS SOUHAITE DE BELLES FETES DE FIN D'ANNEE